

- que les mécanismes de la CSCE pour la prévention des conflits et la gestion des crises soient améliorés : le Centre de prévention des conflits devrait notamment voir les instruments dont il dispose renforcés et assouplis afin de pouvoir, en plus des fonctions qui lui ont été confiées par la Charte de Paris, remplir les tâches particulières qui lui seraient assignées par le Conseil de la CSCE et le Comité de hauts fonctionnaires;
- que des missions spécifiques découlant d'un mandat précis donné par le Conseil de la CSCE ou le Comité de hauts fonctionnaires puissent être confiées à des groupes ad hoc;
- que les décisions qui seront prises à la réunion de suivi d'Helsinki assurent la complémentarité des activités de la CSCE dans le domaine de la sécurité, notamment la prévention des conflits, la maîtrise des armements et les consultations sur la sécurité;
- qu'il soit envisagé, dans le cadre de la CSCE, de développer encore les mécanismes de la CSCE permettant de sauvegarder par des moyens pacifiques les droits de l'homme, la démocratie et la primauté du droit, en cas de violation caractérisée, flagrante et persistante des engagements pris dans le cadre de la CSCE, et au besoin sans le consentement du pays concerné;
- que le Bureau des élections libres soit transformé en Bureau des institutions démocratiques, aux objectifs larges, afin de promouvoir la coopération dans les domaines des droits de l'homme, de la démocratie et de la primauté du droit;
- que la tenue périodique de réunions de courte durée, sur des problèmes bien définis, permette de continuer à suivre et à faciliter l'avancement des questions relatives à la dimension humaine;
- qu'un nouvel élan politique anime la coopération dans les domaines de l'économie, de la science et de l'environnement, de manière à favoriser la prospérité, fondement d'un développement dans la stabilité et la démocratie.

MAITRISE DES ARMEMENTS

15. Nous appuyons fermement l'initiative annoncée par le président Bush le 27 septembre 1991, car elle ouvre de nouvelles perspectives en matière de réduction des armements nucléaires. Nous nous réjouissons également de la réponse du président Gorbatchev. Nous saluons en particulier la décision des deux parties d'éliminer les charges nucléaires de leurs systèmes à courte portée et à lanceur terrestre. Les consultations entre les Alliés concernés ont joué un rôle capital dans la décision du président Bush, qui répond aux objectifs définis dans la